

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 28 mars 2013

DCM N° 13-03-13

**Objet : Financement des projets étudiants.**

**Rapporteur : M. LEKADIR, Conseiller Délégué**

Parmi les dix-huit demandes de subventions sollicitées auprès de la Ville au titre de la vie étudiante, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir les initiatives de deux associations en leur attribuant des subventions de fonctionnement au titre du projet global qu'elles mènent à l'année et de cinq autres associations en leur attribuant une aide pour l'organisation d'évènements spécifiques, pour un montant total de **15 700 €**.

**1) Subventions de fonctionnement**

Créé en 2005, l'**Association Diffu'Son** a pour objectif de promouvoir et d'accompagner la création musicale. Elle anime le Cais'Son, un local de répétition, et organise régulièrement des concerts. Conventionnée avec la Ville depuis 2012, l'Association a déjà perçu un acompte sur sa subvention par décision du Conseil Municipal du 20 décembre 2012 ; il est proposé de lui attribuer une subvention de **3000 €**, soit un solde à verser de 1 500 €. Le budget prévisionnel de l'association s'élève à 23 970 €. Les partenaires sont : FSDIE (6 000€), Metz Métropole (500€), Conseil Régional (4000€), Conseil Général (2000€), CLOUS (1000€). Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de **3000 €** et de passer une convention avec l'Association.

L'**Association Easy Campus (anciennement AICP)** propose un accueil permanent et un hébergement d'urgence aux nouveaux étudiants d'origine étrangère, elle les accompagne dans leurs démarches administratives et organise des temps conviviaux leur permettant de mieux s'intégrer dans la cité. Le budget prévisionnel de l'association s'élève à 17 910 €. Les partenaires sont l'Université de Lorraine (4 000 €), Metz Métropole (3 000 €), autres partenaires (1 700 €). Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de **3000 €** et de passer une convention avec l'Association.

## 2) Subventions des projets étudiants

**L'association des Jeux de Metz Technopôle** organise des jeux sportifs à l'attention des étudiants et salariés sur le Technopole de Metz. Elle organise, samedi 1<sup>er</sup> juin, la **3<sup>ème</sup> édition des Jeux de Metz-Technopôle**. En marge de ces tournois sportifs, un grand nombre d'animations seront présentées au grand public et aux enfants. Il est proposé d'accorder une aide financière de **5000 €** sur un budget global de 15 836 € financé également par le Club de Metz Technopôle (2 000 €), et de nombreux partenaires privés (6 436 €).

**L'association Idée de Développement Durable (I3D)**, des étudiants de Master 2 Génie de l'Environnement, initie depuis 2012 des projets « développement durable ». Pour 2013, elle prévoit, entre autres, la promotion des déplacements doux (randonnée inaugurale sur les voies du Mettis), des cours de cuisine (alimentation saine, « zéro déchets »), une zone de récupération de cartouches d'encre d'imprimante, le recyclage de gobelets... Il est proposé d'accorder une aide financière de **300 €** sur un budget global de 1 600 €.

**L'association compagnie Teatron** a pour volonté de sensibiliser le public au théâtre contemporain en travaillant avec les nouvelles technologies. Pour ce faire, la compagnie prévoit de nombreux projets pour 2013, comme les soirées du Collectif En Bloc (collectif de jeunes compagnies de théâtre étudiantes), un laboratoire expérimental autour de l'œuvre de Koltès, une tournée, afin de se rapprocher d'autres associations et de faire rayonner la création messine hors de Metz. Il est proposé d'accorder une aide financière de **1 000 €** sur un budget global de 22 787 €. Les autres financeurs sollicités sont : FSDIE (500 €), Théâtre Universitaire de Metz (3000 €), UFR SHA (2 500 €), Conseil Régional (2 500 €), Metz Métropole (1600 €), CROUS (2 000 €), Université de Lorraine (3 000 €), Conseil Général (2 650 €).

**L'association Ellipse** développe les arts vivants et visuels par le biais de l'activité cinématographique. Parmi les projets 2013, sont prévus une projection dans le cadre du ciné-club, la création d'un court-métrage, un reportage au cœur de l'ABRI (structure d'accueil des femmes en grande marginalité), une web-série, l'organisation d'un concours autour du patrimoine architectural messin... Il est proposé d'accorder une aide financière de **900 €** sur un budget global de 6 860 €. Les autres financeurs sollicités sont : UFR SHA (1000 €), FSDIE (2200 €), Conseil Régional (1 600 €).

**L'association Challenge Handicap et Technologie** initie, favorise et promeut les partenariats et rencontres entre les étudiants et personnes en situation de handicap. Dans cette perspective, elle organise la 6<sup>ème</sup> fête du sport adapté (campus Saulcy) le 17/04/13, la 6<sup>ème</sup> Journée Régionale de Conférences Pluri-disciplinaires sur la prise en charge des Troubles Envahissant du Développement (campus Saulcy, printemps 2013) et souhaite participer au Challenge Handicap et Technologie, prévu les 13 et 14 juin à Paris. Il est proposé d'accorder une aide financière de **2500 €** sur un budget global de 24 000 €. Les autres financeurs sollicités sont: Conseil Régional (3000 €), Conseil Général (3000 €), Metz Métropole (3000€), Université de Lorraine (8000 €), Vie Etudiante et Relais Handicap (4000 €).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

VU la volonté de la Ville de Metz de favoriser l'engagement des jeunes et le développement de la vie associative, d'accompagner les initiatives étudiantes qui contribuent à une meilleure insertion des étudiants dans la ville, de soutenir les initiatives qui favorisent l'animation de la cité,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ACCORDER** les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées, pour un montant total de **15 700 €**, soit un solde à verser de **14 200 €** compte tenu des avances accordées en décembre 2012

#### 1) Conventionnement

- |                                  |                                       |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| - Association Diffu'Son          | <b>3000 €</b> dont 1 500€ déjà versés |
| - Association Easy Campus (AICP) | <b>3000 €</b>                         |

#### 2) Subventions projets étudiants

- |   |               |
|---|---------------|
| - Association les Jeux de Metz Technopôle         | <b>5000 €</b> |
| - Association Idée de Développement Durable (I3D) | <b>300 €</b>  |
| - Association Teatron                             | <b>1000 €</b> |
| - Association Ellipse                             | <b>900 €</b>  |
| - Association Challenge Handicap et Technologie   | <b>2500 €</b> |

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions ou avenants à intervenir avec l'association susvisée ou les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées,
- La dépense totale s'élève à : **14 200 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2013.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Pour le Maire,  
Le Conseiller Municipal Délégué

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante

Commissions : Jeunesse et Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34

Absents : 21

Dont excusés : 9

**Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE**